



**COMPTE-RENDU  
CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AOÛT 2021**

Sous la présidence de Monsieur Daniel FAVIER, Maire,

**Présents** : MM. Mmes BEILLOT- BONNET - BROUSSE - CHABERT – CHALENCON – DUCRAY - FAURE – FAVIER – FRAISSE – LIOTIER – MEILLER – MOUNIER – PAULET.

**Absents Excusés** : Madame Christine GARNIER qui donne procuration à Madame Dominique LIOTIER.

**La séance est ouverte à 18 H 30.**

Monsieur le Maire procède à l'appel nominatif des élus.

Monsieur le Maire propose de désigner Monsieur Yannick CHALENCON comme secrétaire de séance.

**Le conseil municipal accepte à l'unanimité que Monsieur Yannick CHALENCON soit le secrétaire pour le conseil municipal du 27 Août 2021.**

Suite au décès de Monsieur Christian HUMBERT, conseiller municipal, un hommage et une minute de silence sont effectués en son souvenir. Madame Magalie FAURE, conseillère municipale, allume une bougie afin de rappeler son investissement au sein de l'assemblée.

**ORDRE DU JOUR**

APPROBATION DU COMPTE RENDU EN DATE DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2021

**FINANCES**

1. TARIFS TRANSPORT SCOLAIRE SECONDAIRE
2. BUDGET COMMUNAL – DECISION MODIFICATIVE N° 1
3. ACQUISITION A TITRE GRATUIT DE LA PARCELLE C 2146

**INFORMATIONS**

1. RELEVES DES DECISIONS DU MAIRE PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CGCT
2. LES INFORMATIONS DU MAIRE
3. LES INFORMATIONS DES ADJOINTS AU MAIRE

**ORDRE DU JOUR**

APPROBATION DU COMPTE RENDU EN DATE DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2021

Le compte-rendu en date du 1<sup>er</sup> Juillet 2021 est approuvé à l'unanimité.

**FINANCES**

**1. TARIFS TRANSPORT SCOLAIRE SECONDAIRE**

L'assemblée est informée que l'Association Familiale de Beaux en charge de l'organisation du service de transport scolaire du secondaire a mis fin à son activité courant avril dernier. Compte tenu du court délai d'organisation, la Région ARA a souhaité que la commune prenne en charge cette organisation.

La participation financière demandé aux familles est de :

- 225 € pour les ayants droits,
- 450 € pour les non ayants-droits,
- 30 € de pénalité pour toute inscription après le 19 juillet sauf affectation tardive, déménagement ou emplois saisonniers- sous réserve de justificatifs,
- 15 € pour tout duplicata de carte de transport.

Pour rappel, l'assemblée a octroyé une subvention de 15 € par ayant droit, initialement à verser à l'Association Familiale de Beaux, qui sera dégrevée directement du tarif initial. En conséquence, la facturation de la commune par enfant s'élèvera à 210 €.

La Région ARA procédera au versement des participation selon les conditions suivantes :

- Versement de 2 acomptes de 35 % en octobre et février,
- Versement du solde après calcul du montant de l'année scolaire en début d'année scolaire suivante.

La commune prendra en charge le paiement au transporteur – Autocars JACCON.

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **APPROUVE** les tarifs énoncés ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à facturer ces tarifs aux familles utilisant le service de transport scolaire secondaire,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer les paiements auprès du transporteur Autocars JACCON,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à percevoir les participations de la Région,
- **DIT** que les crédits seront inscrits aux budget, chapitre et articles concernées.

**2. BUDGET COMMUNAL – DECISION MODIFICATIVE N° 1**

L'assemblée est informée qu'il est nécessaire de procéder aux ouvertures et virements de crédits, pour faire face, dans de bonnes conditions, aux opérations financières et comptables.

Il est donc proposé de modifier le budget communal 2021 comme indiqué sur le tableau ci-dessous.



- BRUN Sandrine – Garage de 55 m<sup>2</sup> - Malataverne

Déclaration Préalable = 10

- SOUVIGNET Lauriane – Portail gris anthracite + mur de clôture – La Chomasse
- SARL NRGIE CONSEIL – Pose de 24 panneaux photovoltaïque – Arzilhac
- POUILHE Philippe – Pose de brise vue en bois – Le Bourg
- VALETTE Hervé – Pose de panneau photovoltaïque – Malataverne
- FRANCAVILLA Giussepe – Abri de jardin en métal gris anthracite – Le Maillet
- DOUPLAT Chantal – Changement des huisseries en PVC Blanc – Malataverne
- BOYER Nicolas – Clôture en moellons + grillage – Malataverne
- DURIS Bruno – Pose d’un velux couleur gris anthracite – Ranche
- JANISSET Olivier – Création d’une fenêtre en PVC Blanc – Le Bourg
- JOURDA Stéphane – Clôture mur béton + grillage + portail - Peyre

#### **Éric FRAISSE – 3<sup>ème</sup> Adjoint**

Compte-rendu des travaux du service technique :

- Tonte - Relevé des Compteurs (Beaux, Arnoux, Ranche, Arzilhac, Gorse)
- Préparation de la Vogue - Travaux pour la rentrée scolaire

#### **Yannick CHALENCON – Conseiller Municipal**

Compte-rendu de la Vogue 2021 très positif. Malgré la complexité et les exigences de la mise en place du « pass sanitaire », le pari est gagné. 270 soupes et 378 repas le lundi. Une proposition pour l’installation d’un manège à sensation pour l’année prochaine a été étudiée. Mention spéciale pour les classards 2023 qui ont été formidables.

Proposition est faite de se réunir pour vérifier les guirlandes de Noël afin de ne pas être pris au dépourvu, de déterminer les besoins en investissement et de décharger le service technique de cette tâche qui permettra de passer un moment convivial. La proposition est accueillie avec enthousiasme.

#### **Océane BONNET – Conseillère Municipale**

L’union Départementale des sapeurs-pompiers de la Haute-Loire propose des formations aux gestes de premiers secours. Des contacts vont être pris afin d’organiser une session sur la commune.

**Fin de Séance – 20 H 45**